

CONTOPP®

Ultimate SLIM

Adolf-Oesterheld-Str.1
D-97337 Dettelbach
Tel: +49(0)9324/9199-0
info@knopp-chemie.com
knopp-chemie.com

CARACTÉRISTIQUE

DESCRIPTION DU PRODUIT

- CONTOPP® ULTIMATE SLIM est un adjuvant destiné à la réalisation de chapes spéciales à couche mince, prêtes à être recouvertes rapidement, à partir d'une épaisseur de 20 mm. L'excellente compactabilité du mortier de chape amélioré se traduit par une résistance à la traction par flexion particulièrement élevée. Celle-ci permet d'utiliser la chape dans la construction résidentielle pour supporter une charge répartie de $\leq 2,0 \text{ kN/m}^2$ et une charge ponctuelle de $\leq 1,0 \text{ kN}$ (pièces d'habitation et de séjour selon la norme NF EN 1991-1-1).
- Dans le cas d'une chape posée sur un chauffage au sol, l'utilisation de CONTOPP® ULTIMATE SLIM est homologuée pour une pose sur des plaques à picots et à agrafes ou sur un système auto-agrippant, avec une épaisseur de chape $\geq 20 \text{ mm}$ au-dessus des tuyaux.
- Les chapes spéciales à couche mince d'une épaisseur de 20 mm, réalisées à l'aide de CONTOPP® ULTIMATE SLIM, sont prêtes à recevoir tous les revêtements courants après ≥ 2 jours.
- Protection contre l'humidité ascendante
- Détectable dans la chape solide
- Retrait réduit – classe de retrait SW2
- Test d'émissions conforme à l'AgBB 2021 – EMICODE EC1^{plus}
- Répertoire sur le DGNB Navigator

DOMAINE D'APPLICATION

- Pour la réalisation de chapes spéciales à couche mince ne répondant pas aux normes
- Pour la réalisation de chapes chauffantes
- Convient aux pièces humides et aux espaces extérieurs



DONNÉES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES

Couleur:	Rouge foncé
pigment indicateur:	Bleu/Jaune
Forme:	liquide
Densité (à 20 °C):	1,06 ± 0,02 g/ml
Température de traitement:	au-dessus de + 5 °C
Durabilité:	Environ 12 mois – à protéger du gel et de la lumière directe du soleil
Forme de livraison:	Conditionnement jetable: bidon en PE-HD: 20 kg net Conditionnement réutilisable: conteneur: 1000 kg net

MODÈLE DE MÉLANGE

Recette par mélange (200 L)	CONTOPP®	Unité
Ciment	62,5	kg
Granulat 0/4	310	kg
Ultimate SLIM	0,50	L
Rapport eau/ciment	0,50	

RÉSISTANCES OU FINITION DU SOL

Critère	CONTOPP®	Unité
Résistance à la flexion (28 jours)	F7	N/mm ²
Réalisation de la finition définitive du sol	4	jours

Les indications relatives au temps de prise se réfèrent à une épaisseur de chape de 50 mm (dans le cas d'une chape chauffante posée sur des tuyaux).

RÉSISTANCE

Épaisseur de la chape	Charge répartie	Unité	Charge ponctuelle	Unité
20mm	2,0	kN/m2	1,0	kN
25mm	2,5	kN/m2	1,5	kN
30mm	3,0	kN/m2	2,0	kN

Valable pour une compressibilité de la couche isolante allant jusqu'à 3 mm et une épaisseur de couche isolante ≤ 40 mm. Lorsque l'épaisseur de la couche isolante est ≥ 40 mm, l'épaisseur nominale de la chape nécessaire pour supporter les mêmes charges doit être augmentée de 5 mm par rapport aux valeurs indiquées.

INFORMATIONS DE TRAITEMENT

MATÉRIAUX DE BASE

- CEM I ou CEM II/A-LL 42,5 R ou N selon la norme NF EN 197-1
- Agrégats selon NF EN 12620 – courbe granulométrique A/B de la classe granulométrique 0/4 mm

RECETTE

- Remuez régulièrement CONTOPP® Ultimate SLIM avant et pendant son utilisation afin d'éviter la ségrégation.
- Dosage recommandé: Mélange 1 : 5 – 0,5 litre pour 62,5 kg de ciment – soit 0,8% du volume de ciment
- Ajoutez au mélange humidifié.
- Rapport eau/ciment $\leq 0,50$
- Durée du mélange d'au moins 2 minutes après l'ajout de tous les composants.

CONDITIONS CLIMATIQUES DE CHANTIER

- Protéger des courants d'air et de la lumière directe du soleil pendant la période de durcissement, pendant au moins 7 jours après la pose de la chape.
- Évacuation de l'excès d'humidité par une aération transversale sans courant d'air (4 fois par jour, 20 à 30 minutes).
- Nature de la construction et préparation du site conformément aux règles de l'art.

REMARQUES PARTICULIÈRES

MESURE DE L'HUMIDITÉ RÉSIDUELLE

- Avant la pose du revêtement de sol, l'humidité résiduelle de la chape doit être mesurée avec la méthode CM (bombe à carbure).
- Tous les revêtements de sol peuvent être posés lorsque le taux d'humidité résiduelle est inférieur à 2,0 % CM pour les systèmes non chauffés et inférieur à 1,8 % CM pour les systèmes chauffés.
- Selon les indications du fabricant Knopp, la valeur mesurée est lue sur l'échelle du manomètre 10 minutes après le début de la mesure et après avoir agité le flacon CM entre-temps, conformément aux instructions de travail pour la mesure CM.
- En cas d'utilisation des systèmes d'accélération CONTOPP®, le fabricant prescrit un facteur de correction sous forme de déduction de 1,0 % CM de la valeur de mesure lue. Il s'agit d'eau supplémentaire liée, qui est certes saisie lors de la mesure sur l'échantillon broyé, mais qui n'est pas nuisible dans la chape solide.

GARANTIE D'UTILISATION ET DE BON DOSAGE

Une preuve ultérieure de l'utilisation des systèmes d'accélération CONTOPP® sont possible dans la chape durcie grâce à l'utilisation de sources de lumière UV appropriées dans des conditions de laboratoire.

REMARQUES DIVERSES

SÉCURITÉ

- Lors de l'utilisation de nos produits, il convient généralement de respecter les règles générales d'hygiène du travail.
- Les systèmes d'accélération CONTOPP® sont exempts de solvants et de chlorures et ne présente aucun risque pour la santé dans le cadre d'applications dans le bâtiment.
- Lorsqu'ils sont correctement stockés, nos produits ne présentent aucune décomposition. C'est pourquoi la stabilité et la réactivité ne sont pas influencées par un stockage jusqu'à 12 mois.
- Pour plus d'informations veuillez consulter nos fiches de données de sécurité.

NORMES ET RÉGLEMENTATIONS EN MATIÈRE D'ESSAIS

- NF EN 13139: Granulats pour mortier.
- NF EN 197-1: Ciment – partie 1: Composition, spécifications et critères de conformité.
- NF EN 13813: Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8

COMMENTAIRE

Les matières premières transformées et produits de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'utiliser des adjuvants / additifs d'autres fabricants ensemble avec nos propres produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits, et de la méthode à mettre en oeuvre, aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des Règles reconnues de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne pouvons pas contrôler les conditions existantes sur le chantier et l'exécution des travaux et les indications de cette fiche technique ne sauraient donner lieu à de quelconques recours à la garantie du fabricant de ce fait. La publication de cette fiche technique annule et remplace tous les exemplaires précédents.

Version du 14.10.2026